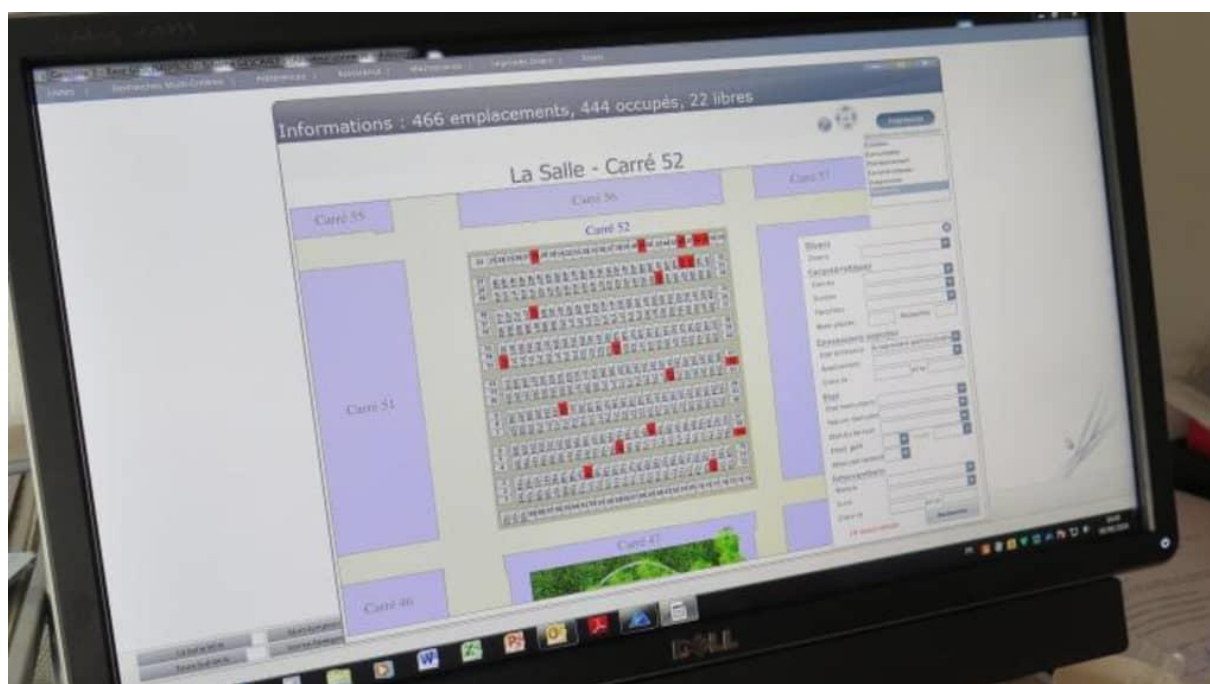
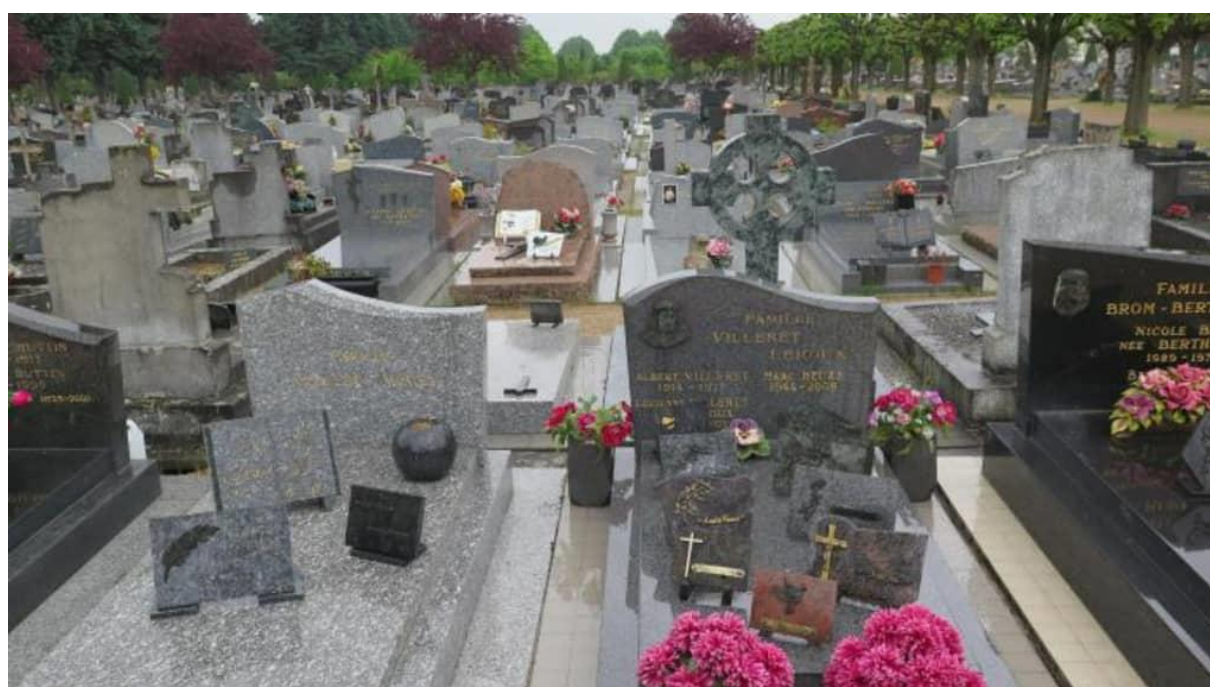


## Tours : Gescime, le nouvel outil de gestion des cimetières

Publié le 10/06/2016 à 05:46 | Mis à jour le 27/04/2017 à 13:48  
Nicolas Rimbaux



*Un clic et l'ensemble des places disponibles s'affiche.*



*Quatre cimetières existent à Tours, dont celui de La Salle.*

## La Ville dispose d'un nouveau logiciel de gestion des cimetières qui permettra de reprendre plus facilement des emplacements et de réaliser des économies.

C'est une petite révolution que connaît depuis le 6 juin le service des cimetières de la Ville. Depuis cette date, le personnel dispose d'un nouveau logiciel, Gescime (pour gestion des cimetières). Plus simple, plus efficace, plus rapide, il offre plusieurs avantages dont celui de rassembler l'ensemble des démarches administratives et financières.

Surtout, Gescime permet de bénéficier d'une cartographie précise de l'état des lieux des cimetières (lire par ailleurs). Utile lorsque l'on a à gérer quelque 45.000 emplacements sur quatre sites.

*« Avant, le contrôle se faisait à partir de cartes papier, rappelle Brigitte Garanger-Rousseau, maire-adjointe en charge des pompes funèbres et des cimetières. Pour arriver à remettre à jour toutes ces données, il aura fallu un an de travail au service. »*

Ce nouvel outil va notamment permettre de reprendre plus facilement les emplacements abandonnés, en fin de concession (\*), et de connaître ainsi les disponibilités futures. Au cimetière La Salle, on estime à environ 5.000 (sur un total de 25.000) le nombre d'emplacements qui pourraient ainsi être récupérés par la collectivité dans les prochaines années. *« Ce sera probablement un peu moins car nous souhaitons préserver quelques tombes remarquables, créer de nouveaux espaces de verdure et de nouveaux accès aux carrés. »*

## Environ 5.000 emplacements à reprendre

Même s'il reste de la place au cimetière La Salle, la reprise de ces anciens emplacements redonnera une « nouvelle vie » au lieu où se déroulent en moyenne 500 inhumations ou dépôts de cendres chaque année : *« Cette nouvelle gestion va nous permettre d'utiliser La Salle pendant encore dix, quinze ans, voire plus, car le renouvellement des concessions se poursuivra, souligne un responsable du service. Même si les inhumations ont tendance à baisser par rapport aux crémations, nous devons anticiper car il y a aura beaucoup de décès dans les prochaines années avec la fin de la génération du baby-boom (lire par ailleurs). »*

*« Demain, lorsqu'une famille nous demandera un emplacement précis dans un carré, nous pourrons répondre, ajoute Brigitte Garanger-Rousseau, même s'il va falloir un peu de temps pour que tout se mette en place. »*

Gescime aura aussi un impact financier. De nouveaux emplacements, ce sont de nouvelles recettes. Et l'utilisation de l'existant (La Salle) évitera à la collectivité d'aménager de nouveaux espaces au cimetière de Tours-Sud où la création d'une marguerite (500-600 emplacements) revient à... un million d'euros. Gescime, lui, a coûté 30.000 euros.

*(\*) Dans le cas d'une concession temporaire arrivée à son terme, la famille dispose de deux ans pour se manifester ; pour une concession perpétuelle en état d'abandon, qui n'est aujourd'hui plus délivrée, le délai est de trois ans.*

## repères

> **1.000** : C'est, en moyenne, le nombre de décès chaque année à Tours. Une petite majorité de familles choisissent l'inhumation à la crémation (60 % contre 40) mais l'écart diminue.

> **45.000** : le nombre d'emplacements dans les quatre cimetières tourangeaux (La Salle, Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde et Tours-Sud). La Salle et Tours-Sud concentrent environ 90 % des emplacements.

> **27** : le nombre de salariés du service cimetières dont 7 pour la partie administrative et 20 pour les services techniques.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/gescime-le-nouvel-outil-de-gestion-des-cimetieres>